

Geneviève PERRIN-GAILLARD
Députée des DEUX-SÈVRES

Niort, le 9 juillet 2003

Madame, Monsieur,

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier relatif à la réforme des retraites. Je vous en remercie.

Le projet de loi portant réforme des retraites est l'expression d'un choix de société que nous socialistes récusons. Elaboré sans véritable concertation, il porte atteinte au pacte républicain dont la solidarité entre les générations est une pièce maîtresse. La sauvegarde du système par répartition appelait à un effort national partagé.

Le gouvernement a choisi l'injustice et l'inefficacité. Son dispositif n'assure qu'un tiers des besoins de financement de notre système de répartition. La voie à un système d'épargne individuelle est grande ouverte et favorisera seuls ceux qui ont les moyens d'y investir.

Lors de l'examen du projet, le gouvernement a refusé toutes les améliorations que les organisations syndicales et l'opposition parlementaire dont je fais partie ont proposées. Il a réussi à semer la discorde entre les Français en opposant actifs et non actifs, salariés et entreprises, secteur public et secteur privé.

Le vote de cette réforme mal conçue, mal négociée et mal réalisée n'est certainement pas une victoire pour le gouvernement. Nous continuerons à nous battre avec vous pour sauver les droits chèrement acquis de tous les citoyens Français.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève P.-GAILLARD